

Cartographie géologique numérique et investigation géophysique de l'Appellation Marsannay (Bourgogne, France)

A geologic numeric mapping, with geophysic transects, of Marsannay's vineyard (Burgundy, France)

Anne COMBAUD¹, Jean-Pierre GARCIA¹, Christophe PETIT², Amélie QUIQUEREZ¹, Franck REMOND¹ et Françoise VANNIER-PETIT

1 : UMR CNRS 5561 Biogéosciences

2 : UMR CNRS 5594 Archéologie, cultures et sociétés

*Corresponding author: anne.combaud@u-bourgogne.fr

Résumé : Marsannay est l'appellation la plus septentrionale de la Côte de Nuits, à la limite Sud de Dijon. Elle regroupe trois villages, Chenôve, Marsannay-la-Côte et Couchey, et constitue l'appellation la plus vaste de la Côte de Nuits avec 315 hectares en A.O.C. Elle possède uniquement des niveaux d'appellations régionales et communales depuis 1987.

En vue d'une demande de regroupements et de changements de niveau d'appellation de lieux-dits auprès de l'INAO, le Syndicat viticole a travaillé conjointement avec le groupe de recherche « terroir » des UMR CNRS 5561 et 5594. La méthodologie de cette étude a donc été orientée sur deux thématiques : une caractérisation physique des terroirs viticoles de l'appellation Marsannay et une étude géologique précise de l'appellation afin de comparer la répartition des facteurs naturels aux limites actuelles des lieux-dits.

La caractérisation physique des terroirs viticoles a été réalisée à l'échelle des lieux-dits. La topographie est extraite des cartes I.G.N. au 1/25 000. Le vignoble de Marsannay est planté sur un relief de faille, entraînant une forte variabilité spatiale des substrats géologiques. Ainsi, une campagne de terrain a été menée afin de réaliser une carte géologique au 1/10 000. Les observations des affleurements sont complétées par plusieurs profils géophysiques et des fosses pédologiques. Les sub-affleurements ainsi que les variations du type de roche utilisée dans les constructions historiques de limite de parcelles sont intégrées afin d'affiner l'étude. Cette carte à grande échelle permet de comparer la spatialisation des substrats avec la délimitation des lieux-dits actuels. Il s'avère que les lieux-dits peuvent être géologiquement homogènes ou hétérogènes. Ainsi, faire des unités viticoles systématiquement homogènes d'un point de vue de la géologie amène à délimiter des lieux-dits de taille non adaptée à la culture de la vigne, et en inadéquation avec les délimitations existantes. Il est alors intéressant d'étudier si l'hétérogénéité du substrat d'un lieu-dit viticole influe sur la qualité du vin. Une corrélation a été réalisée pour des lieux-dits à niveau d'appellation et réputation différents.